

Entre nous



UNTER UNS IN ZIMMERBACH



LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,
Nous voilà, à quelques jours près, au seuil
d'une nouvelle année.

Pour répondre aux engagements pris par
notre conseil municipal en début de mandat,
il y a déjà cinq ans, en matière de communi-
cation et d'information, je vous propose une
rétrospective des travaux réalisés en 2006.

Le conseil municipal, soucieux de l'environ-
nement et du cadre de vie des zimmerba-
chois, a fait réaliser des travaux d'enfouis-
sement des réseaux secs (E.D.F. - France
Télécom - éclairage public) dans la rue des
Alouettes et un éclairage public plus appro-

prié dans la rue des Fleurs pour un mon-
tant de 86 306 € dont une subvention du
Syndicat mixte d'électricité de 9 605 € ainsi
qu'une participation de l'État (Dotation Glo-
bale d'Équipement) de 5 404 €.

Merci aux riverains de la rue des Alouettes
d'avoir bien voulu céder à la commune en-
viron 1 m² de leur propriété pour l'€ symbo-
lique, permettant l'implantation des lampa-
daires en dehors de la voirie.

Suite à ces travaux et au vu des problèmes
rencontrés sur la conduite d'alimentation
en eau potable, les robinets vannes ont été
remplacés dans la rue des Alouettes. Un
combiné à quatre sorties a été mis en place
à l'intersection de la rue des Hirondelles, de
la rue des Alouettes, et de la rue des Fleurs
permettant de couper l'eau rue par rue.

Par la même occasion, un nouveau tapis
d'enrobés s'est avéré nécessaire dans la rue
des Alouettes pour un montant de 32 906 €
T.T.C., subventionné par le Conseil général
du Haut-Rhin à hauteur de 12 324 €.

Soucieux de l'étanchéité des bâtiments com-

munaux, le conseil municipal a pris l'initiative
de rénover la toiture du presbytère pour un
montant de 21 050 € T.T.C., dont 3 192 € de
subvention du Conseil général du Haut-Rhin.
L'année 2006 a vu la réalisation de la deuxiè-
me tranche de nettoyage des conduites d'ali-
mentation en eau potable par un procédé
d'injection d'air haute pression et eau, éli-
minant les petites et moyennes particules se
fixant sur les parois des conduites en fonte.
Étaient concernés par ces travaux tous les
quartiers en contrebas de la R.D. 10.

Les locaux de l'ancien Crédit Mutuel sont en
cours de réhabilitation pour un montant de
12 800 € T.T.C., dont 3 332 € de subvention
du Conseil général du Haut-Rhin.

Pour l'année à venir, nous continuerons à
œuvrer dans le respect des engagements
pris en début de mandat.

Joyeux Noël et très Bonne Année 2007

Votre maire,
Emile OTTMANN

SOMMAIRE

Le mot du maire.....	1
Rencontre des Aînés.....	1
La vie municipale et les décisions de vos élus	2-3
Les informations pratiques.....	4
Rétrospective de la vie municipale 2005-2006.....	5
Le dossier : une ode à St Ignace.....	6-7
La vie associative, culturelle et scolaire	8-9
Quelques faits marquants à Zimmerbach.....	9-10
L'État civil et les dates à retenir.....	11
Jeux.....	12

RENCONTRE DES AÎNÉS DE ZIMMERBACH

Depuis un an les aînés de notre village se retrouvent à la Salle des Prévôts de la mairie pour
partager quelques heures conviviales : jeux de société, partage de souvenirs, d'amitiés et
anniversaires.

L'après-midi est souvent trop court mais le plaisir de se rencontrer est très grand.

Actuellement ils sont une
vingtaine à se rencontrer
régulièrement.

Pour celles et ceux qui
souhaitent se joindre au
groupe, rendez-vous est
donné le 2ème et 4ème
JEUDI du mois, dès 14
heures - Salle des Pré-
vôts de la Mairie



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Entre les mois de janvier 2006 et de septembre 2006, voici les décisions qui ont été arrêtées par votre conseil municipal.

> LE 6 février 2006

Orientations budgétaires

Le conseil municipal décide d'inscrire les propositions suivantes :

au Budget Primitif 2006 de l'eau : pose de réducteurs

au Budget Primitif 2006 de la commune : réfection de la peinture d'une salle de classe, mise aux normes « sécurité incendie de l'école Charles Perrault », aménagement de la rue du Réservoir, acquisition d'un véhicule de service, achat d'un vidéo projecteur, réfection de la toiture du presbytère.

Travaux et coupes de bois 2006

Le conseil municipal approuve l'état prévisionnel des coupes, qui se monte en recette nette prévisionnelle à 5 010 €.

Don du Crédit Mutuel du Brand

Le conseil municipal accepte le don du Crédit Mutuel du Brand d'un montant de 300 € au titre de sa participation à la réalisation de la brochure « La Libération : Zimmerbach se souvient ! Petites histoires dans une grande histoire ».

Extension du lotissement

Le conseil municipal accepte le projet d'extension du lotissement « Les Résidences du Val-St-Grégoire ». Les travaux de viabilisation seront confiés pour la maîtrise d'œuvre à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

Plan de prévention des risques d'inondation (P.P.R.I.) de la Fecht

Le conseil municipal souhaite que les plans proposés soient réactualisés en prenant en compte le fait que les terrains remblayés en rive droite de la Fecht, en aval de la route ne sont plus inondés lors d'une crue de temps de retour inférieur ou égal à 100 ans et qu'une partie de la zone « inondable » soit extraite, étant donné le peu de risques, afin de permettre l'installation d'une salle des fêtes ou d'un club house.



> LE 13 MARS 2006

Fixation de tarifs pour l'année 2006

NATURE	MONTANT EN €
Prix du m ³ d'eau potable	3 € T.T.C.
Location annuelle des compteurs d'eau	Petit modèle : 15 € Grand modèle : 30 €
Loyer annuel de l'abri de chasse	200 €
Concessions au cimetière communal	Tombe simple : 200 € Tombe double : 400 €
Taxe d'habitation	10,44 %
Foncier bâti	9,80 %
Foncier non bâti	68,54 %
Taxe professionnelle	17,54 %

Budget primitif de l'eau - exercice 2006

Le budget primitif voté par le conseil municipal s'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes d'exploitation :

145 323,77 €

Dépenses et recettes d'investissement :

72 357,33 €

Crédits scolaires pour l'année 2006

Le conseil municipal vote les crédits suivants qui seront inscrits au budget primitif 2006 pour l'école Charles Perrault de Zimmerbach :

- > 1 144 € lors d'une classe verte du 13 au 16 juin 2006 pour la classe de CM1 et CM2;
- > 250 € pour le cadeau de Noël qui consiste en un livre choisi par l'équipe pédagogique;
- > 400 € pour les activités tennis pour les élèves du CP, CE1 et CE2;
- > 1 035 € pour les activités piscine.

Par ailleurs, un montant de 40 € par élève est proposé pour l'année 2006 en ce qui concerne les dépenses courantes scolaires.

> LE 27 MARS 2006

Budget primitif de la commune - exercice 2006

Le budget primitif voté par le conseil municipal s'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement :

488 534,60 €

Dépenses et recettes d'investissement :

525 427,00 €

Travaux de réfection du local

« multimédia »

Le conseil municipal décide d'inscrire au budget primitif 2006 en section d'investissement : le désamiantage, la restauration et les aménagements divers du local (ancien Crédit Mutuel) 33 rue Principale à Zimmerbach pour un montant de 12 800 € T.T.C.

Travaux à l'église paroissiale St Georges

Le conseil municipal décide d'inscrire au budget primitif 2006 en section d'investissement : les travaux de désamiantage, de remise en état du sol, de réfection de l'installation électrique pour un montant de 4 500 € T.T.C.



Travaux de réfection de la toiture du presbytère

Le conseil municipal décide d'inscrire au budget primitif 2006 en section d'investissement : la réfection de la toiture du presbytère pour un montant de 23 000 € T.T.C.



Travaux de voirie rue des Fleurs et rue des Alouettes

Le conseil municipal décide d'inscrire au budget primitif 2006 en section d'investissement : les travaux de voirie rue des Alouettes

pour un montant de 25 000 € T.T.C. et rue des Fleurs pour un montant de 10 000 € T.T.C.

Aménagement d'une aire de détente

Le conseil municipal décide d'inscrire au budget primitif 2006 en section d'investissement : l'aménagement d'une aire de détente à l'orée de la forêt communale, au début du parcours vitae pour un coût total de 15 000 € T.T.C., à savoir l'aménagement d'un cheminement, la plantation, l'engazonnement, la mise en place d'un panneau d'information et de deux bancs ainsi que deux poubelles.

Travaux de mise en souterrain éclairage public et téléphone

Le conseil municipal décide d'inscrire au budget primitif 2006 en section d'investissement : les travaux de mise en souterrain des réseaux de basse tension et de téléphone, ainsi que l'installation de l'éclairage public dans les rues des Fleurs et des Alouettes, pour un montant de :

► l'éclairage public : 38 700 €, le téléphone : 20 000 € et la basse tension : 30 000 €

Prix de vente des terrains du lotissement 4ème tranche

Le conseil municipal décide de fixer le prix de vente des terrains de la 4ème tranche du lotissement Val-Saint-Grégoire à : 18 000 € T.T.C. l'are pour la partie constructible, 9 000 € T.T.C. l'are pour la partie non constructible, les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

► LE 18 SEPTEMBRE 2006

Approbation du rapport du commissaire enquêteur plan de zonage

Vu l'avis favorable du commissaire enquêteur, le conseil municipal adopte définitivement le plan de zonage assainissement pour la commune de Zimmerbach.

La Libération :
Zimmerbach se
souvient !

Petites histoires
dans une
grande histoire

Pour les personnes intéressées

Il reste en mairie quelques exemplaires de la brochure
« La Libération : Zimmerbach se souvient
Petites histoires dans une grande histoire ».
Les personnes qui souhaitent en acquérir, peuvent
s'adresser au secrétariat de la mairie

(Tél. 03 89 71 10 14)



Avec l'aimable contribution du Musée Rural de Zimmerbach

Avec l'aimable soutien du Comité Municipal du Bressin de Zimmerbach

LA MAIRIE RECHERCHE :

► une personne pour effectuer ponctuellement des heures de ménage dans les locaux municipaux.

► des personnes souhaitant donner un peu de leur temps libre pour participer à l'accueil des enfants le matin de 7h45 à 8h05 et l'après-midi de 13h15 à 13h35 à l'école Charles Perrault.

Les personnes intéressées par ces annonces peuvent prendre contact avec Madame Myriam BAERENZUNG Secrétaire de Mairie (tél : 03 89 71 10 14).

QUELQUES COORDONNÉES UTILES

**Association Haut-Rhinoise d'Aide
aux Personnes Âgées – Fami Emploi 68**

Tél. 03 89 32 78 78

Sites Internet: www.apa.asso.fr – www.famiemploi68.org

**Association Régionale Spécialisée
d'Action Sociale d'Éducation et d'Animation (ARSEA)**

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Tél. 03 89 23 67 16

Besoin d'être, services à la personne

Tél. et fax 03 89 23 01 85

Société BRENDLE

à votre service pour vos animaux 24/24 heures – 7/7 jours

Crémation, cimetière, ambulance

et transport de chevaux vivants ou morts

Tél. 03 89 48 70 08

Site Internet: <http://brendle.monsite.wanadoo.fr>

LE DÉNEIGEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS

EN PÉRIODE HIVERNALE, C'EST BEAU LA NEIGE, SAUF LORSQU'IL FAUT PRENDRE LA ROUTE...

Dix, quinze ou vingt centimètres de neige ! La joie des enfants et l'envie de sillonner la campagne. Reste que le blanc manteau place aussi chacun d'entre nous face à ses obligations citoyennes afin d'assurer la sécurité de tous.



- Les propriétaires et les locataires doivent racler, balayer la neige et enlever la glace sur le trottoir ;
- La neige balayée est mise en bourrelet le long du trottoir et ne doit pas être déversée sur la chaussée déjà déneigée (le caniveau doit être parfaitement dégagé pour permettre l'écoulement de l'eau). Si le trottoir a une largeur inférieure à 1,50 m, le bourrelet doit être fait sur la chaussée, au-delà du caniveau, en aménageant un passage pour l'écoulement des eaux (en tout état de cause, il faut éviter la formation de plaques de glace sur la chaussée) ;
- Il est défendu de déposer, dans les rues et sur les places, la neige ou les glaces provenant des cours intérieures (le domaine privé doit être déneigé par les propriétaires) ;
- En cas de verglas, il est demandé aux habitants de répandre du sel sur le trottoir.

En outre, les automobilistes sont tenus de se garer sur les aires réservées, notamment pour faciliter le passage des engins de déneigement.

Les emplacements des bacs à sel de déneigement

En prévision de la saison hivernale, la commune a mis en place des bacs à sel de déneigement. Ces équipements sont à votre disposition pour le salage des trottoirs devant les maisons.

Il existe six emplacements pour les bacs à sel de déneigement qui sont installés aux endroits suivants :



- 1 - À l'angle de la rue Jean-Philippe Sturm et la rue du Vignoble ;
- 2 - À l'angle de la rue du Vignoble et la rue des Merisiers ;
- 3 - Au début de la rue du Pinot ;
- 4 - À l'angle de la rue du Riesling et la rue du Tokay ;
- 5 - À l'angle de la rue du Tokay et la rue du Muscat ;
- 6 - À l'angle de la rue Saint-Gilles et la rue du Président Léon Siben.

Une petite devinette tout en chiffres

Questions : Cocher la bonne réponse :

1/ À votre avis, quelle somme la commune a-t-elle dépensé en 2006 pour l'achat de sel de déneigement ?

☐ 1 550 € ☐ 2 850 € ☐ 3 650 €

2/ D'après-vous, quelle est la quantité de sel qui a été déversée dans nos rues pour la période 2005-2006 ?

☐ 20 tonnes ☐ 30 tonnes ☐ 40 tonnes

3/ Selon vous, combien de temps les deux agents communaux ont-ils consacré au déneigement pour la période 2005-2006 ?

☐ 87 heures ☐ 97 heures ☐ 107 heures

Vous trouverez les bonnes réponses en page 12

AIDONS NOS FACTEURS

La Poste rappelle aux habitants qu'en cas de chute de neige (ou de présence de verglas) l'accès de leur boîte aux lettres doit être dégagé, pour permettre aux facteurs de distribuer le courrier et les colis.

Le dégagement de cet accès leur incombe. En cas d'impossibilité d'accès ou de difficulté pouvant mettre en danger le distributeur, la Poste se réserve le droit de surseoir à la distribution.

Si exceptionnellement un accès est momentanément impraticable parce que la voie publique n'est pas dégagée, la Poste préviendra ces clients par téléphone et mettra leur courrier à leur disposition au bureau de poste le plus proche.

LES TRAVAUX DANS LE VILLAGE

2006-RUE DES ALOUETTES :

rénovation de l'éclairage public et mise en souterrain des réseaux secs



AVANT



APRÈS



2006-RUE DES FLEURS :

rénovation de l'éclairage public et mise en souterrain des réseaux secs



APRÈS

LA RÉCEPTION DE REMISE DE DISTINCTIONS DU 29 JUIN 2006



Dernières Nouvelles D'Alsace, Mercredi 05 juillet 2006

Pour la troisième année consécutive, le conseil municipal de Zimmerbach a récompensé les jeunes de la commune pour les distinctions obtenues sur les plans sportif, culturel, musical et artistique durant l'année 2005.

L'EXPOSITION DES VÉHICULES ANCIENS DU 10 SEPTEMBRE 2006



Depuis 3 ans l'aire de jeux de notre commune est transformée en vrai mini-musée de l'automobile le temps d'un dimanche.

Les Associations Locales et la Commission Culturelle, organisateurs de cette manifestation ont d'ores et déjà réservé la date du **Dimanche 9 septembre 2007** pour reconduire cette exposition.

UNE ODE À SAINT IGNACE... ...ET AU VIN DU GEISSBUEHL, PAR LA MÊME OCCASION

Le vin du Geissbuehl (*) de Zimmerbach semble, depuis toujours, jouir d'une flatteuse réputation de qualité. Dans son « Histoire et Description de l'Alsace » (Geschichte und Beschreibung des Elsasses), parue en 1782, l'éminent historien Sigismond Billing affirme que « le vin qui pousse au Geissbühl n'a guère à envier au vin du Rhin » (gibt dem Rheinwein wenig nach). Or il faut savoir qu'au XVIII^e siècle, le vin du Rhin constituait la référence des vins blancs de l'espace rhénan. Sa réputation était alors supérieure à celle des vins d'Alsace. Le jugement que Billing porte sur le vin du Geissbuehl a donc valeur d'éloge.

Situé à main droite, à la sortie de Zimmerbach, en direction de Walbach, le Geissbuehl est orienté au sud et son sol, constitué d'un granit en décomposition, s'échauffe, nous dit-on, au moindre rayon de soleil. C'est de la belle terre à riesling, mais qui sait aussi se montrer généreuse aux autres cépages alsaciens. Le terroir est desservi par la rue du Vignoble, ainsi que par le Geissbuehlweg et le Oberer-Geissbuehlweg.

Buhl, la colline, Geiss, la chèvre : en des temps anciens, le Geissbuehl aurait été « la colline aux chèvres ». En quoi, il convient cependant de se souvenir que par Geiss, l'allemand tout autant que l'alsacien désignent indifféremment la chèvre domestique, la femelle du cerf, du chevreuil et du chamois.

Dans son « Histoire de Zimmerbach » (Geschichte des Dorfes Zimmerbach) parue en 1906, l'abbé J. Levy nous révèle qu'aux environs de l'an 1300, l'abbaye de Pairis percevait des bénéfices en nature - donc en vin - de vignes situées au Geissbuehl. Un document daté de 1315, nous apprend que la Commanderie des chevaliers de Saint-Jean de Colmar était, elle aussi, propriétaire de vignes situées dans ce terroir.

Dans un « livre de raison », un « Hausbuch » (**) dont il entreprit la rédaction à partir de 1860, François Xavier Sitzmann, viticulteur à Zimmerbach, a tenu, jour après jour, et pendant des années, les comptes, en recettes et en dépenses, de son foyer et de son exploitation. Le Geissbuehl y est souvent mentionné. Ainsi Sitzmann, qui était l'arrière-grand-père maternel de Henri Ottmann, note que, le 4 février 1863, il a acheté de son beau-frère Louis Butterlin pour la somme de 450 francs, 5 ares 90 de vignes situées au Geissbuehl. La même année, il a vendagé au Untere-Geissbuehl trois « Bi-

tien » (***) et au Oberer-Geissbuehl quatre « Bitien ». Au total, cette année-là, les vignes ont rapporté à Xavier Sitzmann 48 Bitien. Le vin bourru, celui que l'on vendait dès les vendanges, valait alors 10 francs la mesure de 50 litres. Au cours de l'année, quand le vin avait fermenté et décanté, son prix passait à 13, voire 15 francs la mesure. Dans les relevés annuels de ses vendanges, notre viticulteur distinguera par la suite entre le Untere-, le Mittlere, le Obere et le Hintere-Geissbuehl. Il possédait des vignes dans chacune des quatre sections de ce terroir.

Au XIX^e siècle, le vin du Geissbuehl a inspiré au poète munstérien Jean Bresch une poésie rigolote que l'on lira ci-après. Auteur de belles rimes, publiées notamment dans le recueil poétique « Vogesenklänge » où il chante les charmes, les légendes et les traditions populaires de la vallée de Munster, Jean Bresch s'était acquis une solide réputation non seulement de poète, mais aussi d'historien, de chroniqueur, voire de rédacteur touristique. Reconnu par l'élite, il fréquentait le poète Auguste Stoeber, le botaniste Frédéric Kirschleger, le peintre Henri Lebert et bien d'autres représentants du monde culturel alsacien de l'époque.

Formellement, c'est à saint****) Ignace que Bresch adresse le poème qui nous intéresse ici ; pas à saint Ignace de Loyola, le fondateur de l'ordre des Jésuites, mais à celui de Zimmerbach dont les restes reposent à la Chapelle des Frères, là-dedans, au Matental (actuellement : Brudertal). Le nôtre, qui s'appelait Ignace Grentzbach, était un ermite qui vivait au XVIII^e siècle près du petit oratoire qui lui servait de gîte. À sa mort, la chapelle devint un pèlerinage d'autant plus fréquenté qu'Ignace y opérait des miracles, ainsi qu'il convenait à un saint... mort et enterré. En l'occurrence, le nôtre était invoqué surtout par les paraly-



Du temps de Jean Bresch, le Bruderthal, où se dresse la Chapelle des Frères, était encore occupé par des prés, d'où l'appellation de Mattenthal employée par le poète.

tiques et les mal-voyants, ce que suggèrent d'ailleurs les vers de Jean Bresch.

En réalité, et à bien la lire, on se rend compte que cette supplique à saint Ignace n'est qu'un aimable et malicieux prétexte pour célébrer les vertus du vin du Geissbuehl, auquel notre poète semble avoir, pour la circonstance, fait copieusement honneur.

Mais voici, enfin, son poème, en v.o. d'abord, puis dans la traduction que nous en proposons, en vers de mirliton. Sans aucune prétention littéraire... Juste pour rire.



À l'intérieur de la Chapelle, côté droit : la pierre tombale de notre saint ermite, avec (en traduction) cette inscription : « Ici repose le frère Ignatius Sentzenbach, décédé le 13 mars 1757 à l'âge de 72 ans. R.I.P. »

AM GRABE DES H. IGNAZIUS BEI ZIMMERBACH

J. BRESCH

Dir, Zimmerbach ! heut mein Gruss ;
Dich, heiliger Ignazius
In deinem Grab, im Mattenthal
Dich grüss' ich heut auch zumal

Du heilst die Welt von Krampf und Gicht,
So lähmend in den Gliedern liegt ;
Du heilst die Welt an Augen krank ;
Dess zollet alle Welt dir Dank.

Sei nie mit deiner Gnade fern'
Den Kranken, so dir nah'n im Herrn !
Hilf ihnen, ... aber sei dabei,
Den Reben hold im Monat Mai.

Lass sie an warmer Sonne blüh'n,
Lass sie mit süßen Trauben glüh'n
Füll alle Tonnen, gross und klein
Die leer sind, an mit süßem Wein

Dann erst, ein wahrer Practikus
Bist du, o mein Ignazius ;
Sich labend an dem Traubenblut
Sind alle Durstigen dir gut...

Füll' mir, du großer Wundermann,
Füll mir den leeren Humpen an !
Vom Geisbühl, mit dem edlen Wein,
Schenk' mir vom allerbesten ein !

Denn wiss, mein ganzes Leben nie
Fand ich die wahre Poesie
Als nur im Wein, im echten Wein,
Im Weine muss die Wahrheit sein

Ich steh an deinem Grab, und lach',
Im Mattenthal bei Zimmerbach
Trink mir, und lach', und lach' und trink
Bis selig ich zu Boden sink

Werd' ich einst lahm, so hilf mir geh'n
Wird' ich einst blind, so mach' mich seh'n
Und dürst ich, so schenk mir ein
Ignazius ! vom Geisbühl-Wein

TRADUCTION

SUR LA TOMBE DE SAINT IGNAZIE À ZIMMERBACH

A toi, Zimmerbach, salut et grâce,
A toi de même, saint Ignace,
Dans ta tombe du Mattenthal
Reçois mon salut amical

Tu nous guéris de goutte et de crampes
Qui frappent bras et jambes,
Tu guéris ceux qui souffrent des yeux,
Merci à toi, merci pour eux

Reste avec nous, sois généreux
A ceux qui t'en prient au nom de Dieu.
A tous, sois secourable, mais...
N'oublie pas les vignes en mai

Fais qu'au doux soleil elles fleurissent,
De belles grappes elles resplendent
Remplis les fûts, petits et grands
De vin comble les vides abondamment

Montre toi grand praticien :
Désaltérés au sang de raisin,
De tes bontés, o saint Ignace,
Les assoiffés te rendront grâce

Mon hanap est vide, grand magicien,
Remplis-le vite, remplis-le bien
D'un noble vin, uniquement,
Celui du Geisbühl, évidemment

Car sache, que toute ma vie
Je n'ai trouvé de vraie poésie
Que dans le vin, le bon vin,
La vérité est dans le vin

Je me tiens près de ta tombe et ris
Je bois, je ris, et je bois, et ris
Et, bienheureux, par terre m'étale
A Zimmerbach, au Mattenthal

Si je deviens aveugle, fais moi voir
Si je suis paralysé, fais moi marcher
Et si je meurs de soif, fais moi boire,
Ignace, du vin du Geisbühl, sans tarder

Paul ESCHBACH

(*) **Geisbuehl**: l'orthographe du lieu change au fil des temps. Dans les citations qui remontent au Moyen Âge, on trouve, tantôt Geisbühel, tantôt Geiszbühel. Dans son Hausbuch, Sitzmann écrit : Geiszbühl, le sz allemand valant ss. J. Bresch se contente d'un seul s : Geisbühl. Au plan cadastral actuel le lieu-dit s'écrit Geissbuehl. C'est l'orthographe que nous avons adoptée, sauf lorsque nous reproduisons une citation d'origine.

(**) La tenue d'un « **Hausbuch** » répondait autrefois à une pratique en usage principalement chez les petits artisans et commer-

cants et chez les ruraux évolués. Le chef de famille y tenait les comptes -dépenses et recettes- de la maison. S'y ajoutait la chronique familiale : mariages, naissances, baptêmes, décès... S'il était en verve d'écriture, l'auteur ajoutait occasionnellement la relation d'événements marquants survenus dans son environnement social, économique ou religieux. En français, « Hausbuch » se traduit par « livre de raison », du latin rationes, les comptes. Pour les historiens, les livres de raison constituent des mines inépuisables de renseignements sur les mœurs et l'économie, et même sur la météo, des temps passés.

(***) **Bitie**: il s'agit de la cuve en bois, le « bottich », ou encore le « Karichbetja », comme on dirait aujourd'hui, qui servait au transport du raisin. Un « Betja » contenait entre trois et quatre Ohma (mesures), soit 150 à 200 litres.

(****) **Saint**. Notre ermite du Mattenthal n'est bien sûr par un saint au sens où l'entend le canon de l'Église. Ce n'est pas Rome qui l'a proclamé saint, mais le bon peuple des fidèles de Zimmerbach et plus généralement des pèlerins, en considération de sa vie d'ascèse et de dévotion. Un saint d'initiative populaire en quelque sorte.

ANIMATION LOISIR MULTIMÉDIA (A. L. M.)

Une nouvelle association qui propose des activités orientées vers le multimédia a été créée.

Grâce au talent des animateurs les sessions en cours pour la photo numérique connaissent un franc succès et ceux qui sont intéressés peuvent s'inscrire dès à présent pour celles qui débiteront en mars 2007. Ces initiations vous permettront de mieux connaître votre appareil photo numérique, de transfé-

rer vos photos sur votre ordinateur, d'améliorer leur qualité, faire ou éventuellement faire faire des tirages sur papiers et ce qui est fortement demandé, de réaliser des diaporamas animés. Les sessions ont lieu dans une salle mise à disposition par la Mairie. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement utile.

Le secrétaire d'ALM

Edouard Edel - Tél. 03 89 71 10 11
edouard.edel@wanadoo.fr

Des cours de photo numérique sont organisés depuis le 7 novembre 2006 jusqu'à fin juin 2007, les mardis, mercredis et jeudis de 18 h à 21 h à la salle de Séance de la mairie. Pour tous renseignements adressez-vous à Monsieur Jean LAURECKI au 03 89 71 12 90.

ASSOCIATION « LES ENFANTS D'ABORD »

L'association « Les Enfants d'Abord » vient de fêter sa première année d'existence et compte un nombre croissant d'adhérents.

Notre association a été créée par un groupe de parents d'élèves dans le but de financer, en partie, les activités et sorties scolaires des enfants du RPI (regroupement scolaire de Walbach-Zimmerbach) - les écoles n'ayant plus l'autorisation de récolter des fonds par le biais d'opérations commerciales.

Ainsi, nous avons pu donner la somme de 27 € environ par élève à la coopérative scolaire des deux écoles.

L'association organise, à cet effet, des opérations tout au long de l'année scolaire (opérations fromage, miel, chocolat, bulbes, loto, kermesse,...) qui s'adressent non seulement aux familles des enfants scolarisés dans ces écoles mais également aux habitants des deux villages.

C'est grâce à la participation grandissante des parents et habitants de nos deux villages que l'association peut permettre à nos enfants d'avoir la chance de faire de nombreuses activités (spectacles, classe verte, contes, zoo,...) sans trop peser sur le porte-monnaie de leurs parents.

Le comité

CONCENTRATION DE CHATS HARETS

À l'approche du printemps, la Brigade Verte veut sensibiliser la population au problème de la concentration des chats harets (ces animaux qui n'appartiennent à personne) dans certains lieux publics.

Leur prolifération résulte d'un nourrissage pratiqué par certains riverains. Outre leur surnombre qui constitue une nuisance pour le voisinage (déjections, miaulements, odeurs), le risque de maladies transmissibles (coryza, leucose) aux animaux domestiques (c'est-à-dire ceux identifiés par un propriétaire), n'est pas à exclure.

D'autre part, leur capture, leur stérilisation et leurs soins éventuels ont un coût pour la collectivité.

Il est bon de prendre note que l'article 26 du Règlement Sanitaire Départemental est ainsi rédigé:

Extrait: « Il est interdit d'élever, d'entretenir dans l'intérieur des habitations, leurs

dépendances et leurs abords et de laisser stationner dans les locaux communs, des animaux de toute espèce dont le nombre ou le comportement ou l'état de santé pourrait porter atteinte à la sécurité ou à la salubrité des habitations ou de leur voisinage.

Il est de même interdit d'attirer systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les pigeons et les chats, quand cette pratique est une cause d'insalubrité ou de gêne pour le voisinage. »



UNE NOUVELLE PROFESSION A ZIMMERBACH

JLA

Jean-Luc ABINAL

4a rue Jean-Philippe STURM

68230 ZIMMERBACH

Tél : 08 71 74 76 20

Port : 06 99 71 06 30

Fax : 03 89 71 02 98

Ancien collaborateur de CUISINE 2000 à Colmar, avec plus de 20 ans d'expérience dans :

- La cuisine équipée ;
- La salle de bains clés en main, neuf ou rénovation ;
- La menuiserie, l'agencement d'intérieur privé et professionnel ;
- La coordination et le suivi des travaux.

AVIS DE RECHERCHE

Si vous avez un ordinateur en bon état qui n'a plus d'utilité pour vous ou des logiciels, parlez-en à Anne ANCEL (mairie de Zimmerbach), il pourrait trouver une deuxième vie à l'école.



Quelques faits marquants à Zimmerbach

LORSQUE ZIMMERBACH SE TROUVE SUR LA ROUTE DU TOUR DE FRANCE...

Juillet est le mois où la France accueille le plus grand spectacle gratuit au monde : 15 millions de spectateurs suivent le Tour de France !

Le samedi 9 juillet 2005, la 8ème étape se déploie de Pforzheim, en Allemagne, à Gérardmer. Au kilomètre 188 : Zimmerbach. Une bonne partie du village s'est retrouvée le long de la route départementale pour apprécier la caravane publicitaire et ses gadgets jetés au vent avant d'encourager les coureurs, chevaliers des routes modernes. Un groupe de six hommes précède de quelques minutes le peloton. Chacun pousse ses encouragements et scrute le maillot jaune, seul point de repère dans cette marée humaine. A peine le temps au public de laisser exploser son enthousiasme que déjà le Tour de France est passé, en direction du col de la Schlucht. L'étape est remportée d'un cheveu par Weening, et un Armstrong impérial considère que le jaune lui va si bien.



NAISSANCE À DOMICILE

Depuis 56 ans il n'y avait plus de naissance à domicile à Zimmerbach. La dernière connue est celle de Germaine Ottmann née le 18 février 1949.

Et voilà qu'en 2005 la commune a l'immense plaisir d'accueillir Marianne Joséphine ROBERT, née le 13 août au 10, rue principale (bâtiment du Presbytère).

Quelques paroles recueillies par la maman de Marianne :

« J'ai été ravie d'avoir accouché à la maison pour notre 3ème enfant, dans une atmosphère de sérénité. J'ai pu avoir beaucoup de soins et de chaleur humaine à mes côtés. J'ai accouché à mon rythme et pris mon temps avec la sage-femme, sans angoisse et sans appréhension ».

Félicitations aux parents et belle vie à Marianne dans notre village de ZIMMERBACH



Quelques faits marquants à Zimmerbach

TOURISME ET GASTRONOMIE À L'HONNEUR À ZIMMERBACH



M. et Mme INGOLD, vacanciers lorrains, fidèles depuis 35 ans à la commune de Zimmerbach, hôtes de M. et Mme Alfred KLINGER.



Tossaphon POOKPIBONN a décroché la médaille d'or au Concours National des Meilleurs Apprentis Cuisiniers de France.

1946 : CRÉATION DU GARAGE ZEH

60 ANS DE MÉCANIQUE A ZIMMERBACH ET EN FAMILLE, cela mérite bien quelques lignes de rappel historique.

Jadis au 2, rue de Turckheim, à Zimmerbach, parmi les prés et les champs, il n'y avait qu'un seul bâtiment; c'était une porcherie de 50 m de long, qui abritait 450 cochons et qui appartenait à Léon Zeh et son épouse Marie.

En 1946, leur fils Marcel, et son épouse Jeanne, décidèrent de convertir cette porcherie en atelier mécanique. Une partie fut aménagée en garage et en 1954 une autre partie fut affectée au logement du personnel de l'entreprise Trindel qui réalisait l'électrification de Zimmerbach en 220 V.

Les bâtiments couvraient alors 280 m². Marcel Zeh choisit de travailler sous l'enseigne Renault.

Dans les années 1960, alors que le garage connaissait déjà une grande activité, Marcel et Jeanne Zeh firent construire au bord du CD10 une station service qui sera exploitée jusqu'en 1986.



En 1976, la deuxième génération prit la relève. Marcel céda son atelier à son fils Jean-Pierre qui, aidé par son épouse Lucette, transforma et agrandit les locaux, en les modernisant afin de rester à la pointe de la technologie. Plus moderne et plus fonctionnel, le garage passa ainsi à 540 m².

Depuis 1946, l'entreprise forme des apprentis en mécanique, en carrosserie et en bureautique. D'ailleurs, 2006 est un bon cru pour le Garage Zeh dont trois jeunes apprentis viennent de se distinguer en obtenant leur diplôme.

À l'heure actuelle, l'entreprise occupe à plein temps neuf personnes. En 2008, Sylvain, leur fils, va prendre la relève de ses parents et continuer d'assurer le service aux clients, tant en mécanique qu'en carrosserie.

NOUVEAU CURÉ À ZIMMERBACH

Depuis le 17 septembre, Monsieur le Curé Bruno FEUERSTEIN, est notre nouveau chargé d'âmes. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre Paroisse. Il est possible de le contacter au Presbytère de Soultzbach-Les-Bains tél. 03 89 71 13 13

Monsieur le Curé Feuerstein assure une permanence au presbytère de Zimmerbach, tous les jeudis à l'issue de la messe, aux environs de 18 h 30.

INAUGURATION DE L'ORGUE LE 25 JUIN 2006



À VOS AGENDAS

JANVIER 2007

20 : Soirée moules (Comité de jumelage)
26 : 20h30 « Alles inklusiv ! » (Chorale)

FÉVRIER 2007

03 : 20h30 « Alles inklusiv ! » (Chorale)
10 : 20h30 « Alles inklusiv ! » (Chorale)
17 : 20h30 « Alles inklusiv ! » (Chorale)
18 : 14h30 « Alles inklusiv ! » (Chorale)
23 : 20h30 « Alles inklusiv ! » (Chorale)
24 : 20h30 « Alles inklusiv ! » (Chorale)

MARS 2007

09 : 20h30 « Alles inklusiv ! » (Chorale)

JUIN 2007

09 : Concours officiel (Pétanque Club du Val-Saint-Grégoire)
16 : Soirée barbecue (Sapeurs-pompier)

AOÛT 2007

19 : Concours amical (Pétanque-club du Val Saint-Grégoire)
25 : Soirée Tartes Flambées (Sapeur-Pompier)

SEPTEMBRE 2007

09 : Exposition de voitures et motos anciennes (associations de Zimmerbach et Commission Culturelle)

DÉCEMBRE 2007

15 : Animation de Noël de 15 h à 20 h (Comité des Fêtes)

Théâtre : Les réservations seront à faire auprès de M. Jean-Jacques OTTMANN (Tél. 03 89 71 14 51)

L'ÉTAT CIVIL

(du 01/05/2005 au 24/12/2006)

Nos vœux aux jeunes mariés

2005

Gérard Robert René CLOQUEMIN
et Géraldine Denise Janine BLASZCZYK,
le 4 juin 2005

Roland KLEIN
et Martine Catherine KLINGER,
le 8 juillet 2005

Sébastien André MEYER
et Déborah Hildegarde Henriette DAUBIAS,
le 15 juillet 2005

Mario Richard SCHWINDENHAMMER
et Pascale Martine Raymonde GRIFFON,
le 16 juillet 2005



2006

William Benoît ELIKANN
et Bernadette Elisabeth IMMELÉ,
le 14 janvier 2006

Jean-Michel MULLER
et Martine WACKENTHALER,
le 18 mai 2006

Eric GINGLINGER
et Rosalie FORNARA,
le 10 juin 2006

Jean Robert HUNZINGER
et Gabrielle Marie Odile FORNY,
le 24 juin 2006

David Stéphane GRANDMAIRE
et Marie-Odile WALLISER,
le 1er juillet 2006

Bonne route aux nouveau-nés

2005

MEYER Marie,
le 22 mai 2005

MISSENARD Alexia
Clara, le 26 juin 2005

ROBERT Marianne Joséphine,
le 13 août 2005

CUOGO Alexandre Paul Nelso,
le 7 octobre 2005

VIEIL Marius, le 16 décembre 2005



2006

BASTIANINI Paul, le 9 janvier 2006

ZIMMERMANN Luc, le 13 juillet 2006

Ils nous ont quittés

2005

Esmeralda BORGES CORREIA SARAIVA,
le 18 mai 2005

Marie Anne Joséphine Louise LAULER
veuve GERIG, le 30 novembre 2005

Jean Pierre Eugène PFEIFLE,
le 13 décembre 2005

2006

MOSSER Georges, Charles,
le 10 janvier 2006

GENDRIN veuve BRECHENMACHER Diane
Odile Agathe Marie, le 11 janvier 2006

TANNACHER Pierre, Lucien, le 15 mars 2006

ZIPPERT Marcel, le 5 juin 2006

GSELL épouse DELACOTE Jeannine,
le 8 juin 2006

OTTMANN veuve WARTHMAN
Fernande Mélanie, le 25 juin 2006

OTTMANN Claude, François, Jacques,
le 18 octobre 2006

THORR Jérôme
le 18 décembre 2006



À VOS CRAYONS !

Solution du mot croisé du bulletin n° 20 : **BLAINVILLE**

Ils ont trouvé la bonne réponse: Germaine BAEGERT, Martine BETTER, Nicole DIMEY, Martin DOLL, Anne ERDINGER, Bernadette GUELDRY, Gérard HESS, Paul KAYSER, Véronique KAYSER, Gabrielle MULLER, Béatrice ORY, Jacqueline PIERREZ, Jean-Paul REES, Laure TANNACHER.

À l'issue du tirage au sort, Anne ERDINGER a été l'heureuse gagnante. Un présent lui sera remis.

MOTS CROISÉS PROPOSÉS par Paul ESCHBACH

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1		1								
2										
3		2								
4		7		6						
5										3
6										
7										
8					8					5
9		4								
10										

HORIZONTALEMENT

- 1 - C'est un vignoble réputé de Zimmerbach
- 2 - Rivière normande, affluent de la Seine
- Tracas ou désagrément
- 3 - ...de Janeiro ? - Article arabe - Oui, mais de celui de là-haut !
- 4 - Il repose à la Chapelle des Frères
- Suffixe, so british
- 5 - Invitation à sauter (pour parachutistes)
- Chimère

- 6 - Le sempiternel lac pyrénéen - Et la sempiternelle «volonté enfantine»
- 7 - Et encore cette fameuse île de France
- Écrit comme ça, c'est une cuisse de chevreuil ou de sanglier, écrit autrement, c'est une cuisse de veau
- 8 - Au tennis, balle de service qui fait le point - Le château de Diane
- 9 - A soigner par un verre de là-haut !
- 10 - Poissons rouges - Une rue de Zimmerbach porte son nom

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

Réponses aux questions de la page 4

- 1/ En 2006, la commune a dépensé 2 850 € pour l'achat de sel de déneigement
- 2/ Pour la période 2005-2006, 40 tonnes de sel ont été déversées dans nos rues
- 3/ Pour la période 2005-2006, les agents communaux ont consacré 87 heures pour déneiger nos rues

VERTICALEMENT

- 1 - Patronyme fréquent à Zimmerbach - Ou gauchi ?
- 2 - Successeur et imitateur - Pareil, en plus bref
- 3 - Encore une rivière normande, affluent de l'Eure, cette fois - C'est lui qui porte le bonnet
- 4 - Pronom réfléchi - Trucidé
- 5 - Mis au trou
- 6 - Pourrait se dire des cris émanant d'un troupeau de moutons - Tous en abrégé
- 7 - Premier impair - Architecte, peintre et écrivain italien du 16^e siècle
- 8 - Désir, jalousie - Un poseur qui vous traite de haut
- 9 - Monsieur l'adjoint ! - Dans le jargon des philosophes : l'acte de la pensée
- 10 - Ont servi de terrains de construction pour un nouveau quartier de Zimmerbach

Reportez ce mot sur papier libre et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie au plus tard le 31 janvier 2007.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera le gagnant qui se verra récompensé de sa perspicacité.

Ont participé à la rédaction :

Anne ANCEL, Bernard ARNOLD,
Brigitte BUTTERLIN, Béatrice DENIS,
Paul ESCHBACH, Pierre HUIN,
Jean-Luc KEMPF, Jean LAURECKI,
Thierry LIESENFELD, Jean-Claude MAURER,
Jacques MULLER, Emile OTTMANN,
Jean-Jacques PIERREZ

Réalisation et impression :

AGI Ingersheim